



**Gander Daniel**

Structure d'accueil d'urgence pour personnes en difficulté

Cosignataires : 0

Réception au SGC : 14.01.15

Transmission au CE : \*16.01.15

**Dépôt et développement**

Confronté dernièrement à des problèmes pour trouver d'urgence un logement pour une personne âgée en difficulté, j'ai contacté le Service cantonal de l'action sociale et le Service de l'aide sociale de la Ville de Fribourg dans le but de savoir si l'un ou l'autre de ces services pouvait mettre à disposition une structure d'accueil provisoire. Or, il n'en fut rien!

Par mon intervention, je sollicite le Conseil d'Etat à trouver une solution pour des cas, pas très courants il est vrai, où par exemple la personne, suite à une mise en congé inattendue, n'a pas pu obtenir dans l'immédiat un logement d'une régie ou autres et qu'elle doive, malgré des moyens limités, se loger à l'hôtel.

Je propose, dès lors, que l'Etat ou l'un de ses services, en collaboration avec les grandes villes du canton, puisse disposer d'une structure d'accueil qui permette à des personnes momentanément en difficulté de se loger rapidement, et ce à titre provisoire.

—  
Le Conseil d'Etat répondra à ce postulat dans le délai légal.

---

\* date à partir de laquelle court le délai de réponse du Conseil d'Etat (5 mois).